

ALERTE DES MAIRES

La préfète de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ce jour et conformément aux **dispositions spécifiques ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur**, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU **ORANGE**

pour le phénomène **CANICULE** pour les communes de la Charente, à compter du **lundi 29 juillet 2024 à 12 heures**.

Situation actuelle :

Les températures actuelles se situent au-dessus des valeurs normalement observées, entre 31 et 34 degrés.

Evolution prévue :

La nuit prochaine, les températures demeureront chaudes, entre 18 et 21 degrés, voire 22 degrés sur le Cognaçais.

Dans la journée de demain, les températures continueront à augmenter avec 37 à 40 degrés, bien au-dessus des valeurs normales de saison.

Dans la nuit de lundi à mardi, les températures s'établiront entre 22 et 24 degrés en moyenne, légèrement moins sur le Ruffécois et le nord-Charente (20 degrés). Les températures maximales de la journée de mardi seront comprises entre 36 et 37 degrés.

La vigilance orange est appelée à durer jusqu'à mercredi au minimum.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation :

- sur le site Internet www.meteofrance.com
- par téléphone au **05 67 22 95 00**

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'informer les structures et les établissements relevant de leur compétence dont les crèches, les structures d'accueil jeunes enfants, CCAS ;
- de mettre en œuvre leur PCS (volet sanitaire) le cas échéant ;
- d'activer les registres communaux ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- de recenser les manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau : plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant ; environ 1,5 L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.
- Continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h – 21h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/>.

A Angoulême, le 28 juillet 2024

Pour la préfète et par délégation,
Le chef du service interministériel
de défense et de protection civiles